

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du
Narbonnais

Lorsque les dispositifs existants ne suffisent plus (services à domicile, professionnels libéraux...), notre équipe de professionnels propose aux personnes âgées en perte d'autonomie qui le souhaitent, un accompagnement personnalisé et gratuit à domicile, permettant de vivre chez soi le plus longtemps possible.



QUELS SONT LES SERVICES PROPOSÉS ?

Prévention et soins

- Projet d'accompagnement à domicile personnalisé
- Consultations avec des professionnels de santé au sein du Centre de Gérontologie Pech Dalcy (Evaluation de la fragilité, Réalisation de bilans de santé et de risques de chutes, Plan de prévention personnalisé, Consultation mémoire, Conseils et prestations de diététicien)
- Ateliers de prévention séniors : chutes, troubles de la déglutition, dénutrition...
- Ateliers thérapeutiques et des activités occupationnelles sociales
- Téléassistance 7j/7 et 24h/24, pouvant déclencher une intervention d'un professionnel si nécessaire
- Conseils pour adapter et sécuriser son logement
- Offre d'hébergement d'urgence

Soutien à l'aidant

- Temps de paroles
- Session d'information / formation
- Accès à un dispositif d'accompagnement pour l'aide

L'équipe intervient en complément des aides et services dont vous disposez déjà.

NOTRE ZONE D'INTERVENTION



NOUS CONTACTER

CRT DU NARBONNAIS
15, rue Marcellin Boule
11100 NARBONNE
04 68 42 76 94 – 04 68 26 29 76
crt@ch-narbonne.fr

LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ

Grâce aux services
du Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées du

Narbonnais



Comme beaucoup de
nos aînés, vous
souhaitez rester vivre
chez vous ?

Lorsque les services
et aides déjà en place
ne suffisent plus pour
la vie quotidienne,
contactez notre équipe
de professionnels.

Vous pourrez bénéficier
d'un accompagnement
personnalisé et gratuit pour
des solutions
concrètes adaptées
à votre situation.



Centre de ressources territorial
pour les personnes âgées

Crédits photos : Unsplash / AdobeStock - Réalisation graphique : Il Agence signe - temps Ne pas jeter sur la voie publique

Dispositif déployé et financé par



LE CHOIX DE VIEILLIR CHEZ MÔÎ



ON A TOUS...

Une grand-mère, un grand-Pa, papy ou mamie, près de chez soi, plus loin ou dans le cœur.

Alors pour nos aînés en perte d'autonomie en Occitanie, les Centres de ressources territoriaux proposent une solution d'accompagnement à domicile quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

QUAND FAIRE APPEL À NOUS ?

En cas de perte d'autonomie lorsque les services d'aides et soins existants ne suffisent plus pour permettre le maintien à domicile de la personne âgée.

Par exemple, à la suite d'un séjour à l'hôpital, lorsque les personnes doivent et souhaitent regagner leur domicile mais sans pouvoir être autonomes.

ON S'OCCUPE DE TOUT...

- Respect du projet de vie du séniör
- Santé physique et bien-être moral optimisés à domicile
- Maintien d'un lien continu avec l'équipe pluridisciplinaire du Centre de ressources territorial
- Charge mentale allégée pour les aidants

Et ça vous fait du bien !



QUI SOMMES NOUS ?

- Une équipe de professionnels qui organisent et coordonnent ensemble un accompagnement personnalisé, à domicile, des séniors désireux de rester chez eux, alors qu'une entrée en EHPAD semble inévitable.
- Cette formule «d'EHPAD à domicile» permet de compléter les dispositifs d'aides et de soins existants jusqu'à maintenant. Notre équipe travaille en partenariat avec les autres acteurs intervenant déjà auprès de vous et de votre proche aidant.
- Ce programme est déployé en Occitanie et financé par l'Agence Régionale de Santé pour accompagner nos aînés dépendants et leurs aidants en offrant la possibilité de continuer à vivre chez soi.



POUR QUI ?

- Pour les séniors dépendants résidant sur le territoire et leurs proches aidants, qui s'interrogent sur les modalités de prise en charge et les possibilités de continuer à vivre chez soi compte tenu de leur perte d'autonomie.
- Après une évaluation des besoins à domicile par une équipe de professionnels, votre dossier sera étudié dans le cadre d'une commission d'admission pluridisciplinaire.



Parlez-en avec votre médecin traitant ou contactez notre équipe.

